

GRILLE DES USAGES ET NORMES

Zones

I1	I1						
----	----	--	--	--	--	--	--

USAGE PERMIS

Résidentiel							
unifamiliale Ra							
bifamiliale Rb							
trifamiliale Rc							
Multifamiliale Rd							
maison mobile Rm							
saisonnier Rs							
Commerciale							
de quartier Ca							
régional Cb							
Industriel							
léger Ia	X						
lourd Ib		X					
Public							
récréation Pa							
service et institution Pb							
conservation Pc							
utilité publique Pu	X	X					
Agricole Ag							
Récréo-forestier Rf							
Forestier F							
Usage spécifiquement exclus							
permis	X	X					

NORMES D'IMPLANTATION

Bâtiment							
Isolée							
jumelée							
contiguë							
Hauteur (étage) min.							
hauteur (étage) max.							
Marges de recul							
avant (m) min.	7 (1)	7(1)					
latérales (m) min.	4(1)	5(1)					
latérales tot. (m) min.	8(1)	10(1)					
arrières (m) min.	8(1)	10(1)					

NORMES DE LOTISSEMENT

Terrain							
superficie (m ²) min.	3 000	3 000					
profondeur (m) min.	60	60					
largeur (m) min.	50	50					

NORMES SPÉCIALES

Plan d'ensemble exigé							
-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

AMENDEMENTS

no. du règlement 159-2018							
---------------------------	--	--	--	--	--	--	--

NOTE

- (1) Lorsque le terrain est adjacent à une zone résidentielle, une bande de 10 m en bordure de cette zone doit-être laissée libre et recouvertes d'arbres

(2) Permettre spécifiquement les usages suivants : garage municipal, auitres bâtiments

municipaux dans la zone I-1.